

Le Bouscat

MAG

Printemps 2015

CASTEL D'ANDORTE

« Votre avis nous intéresse »

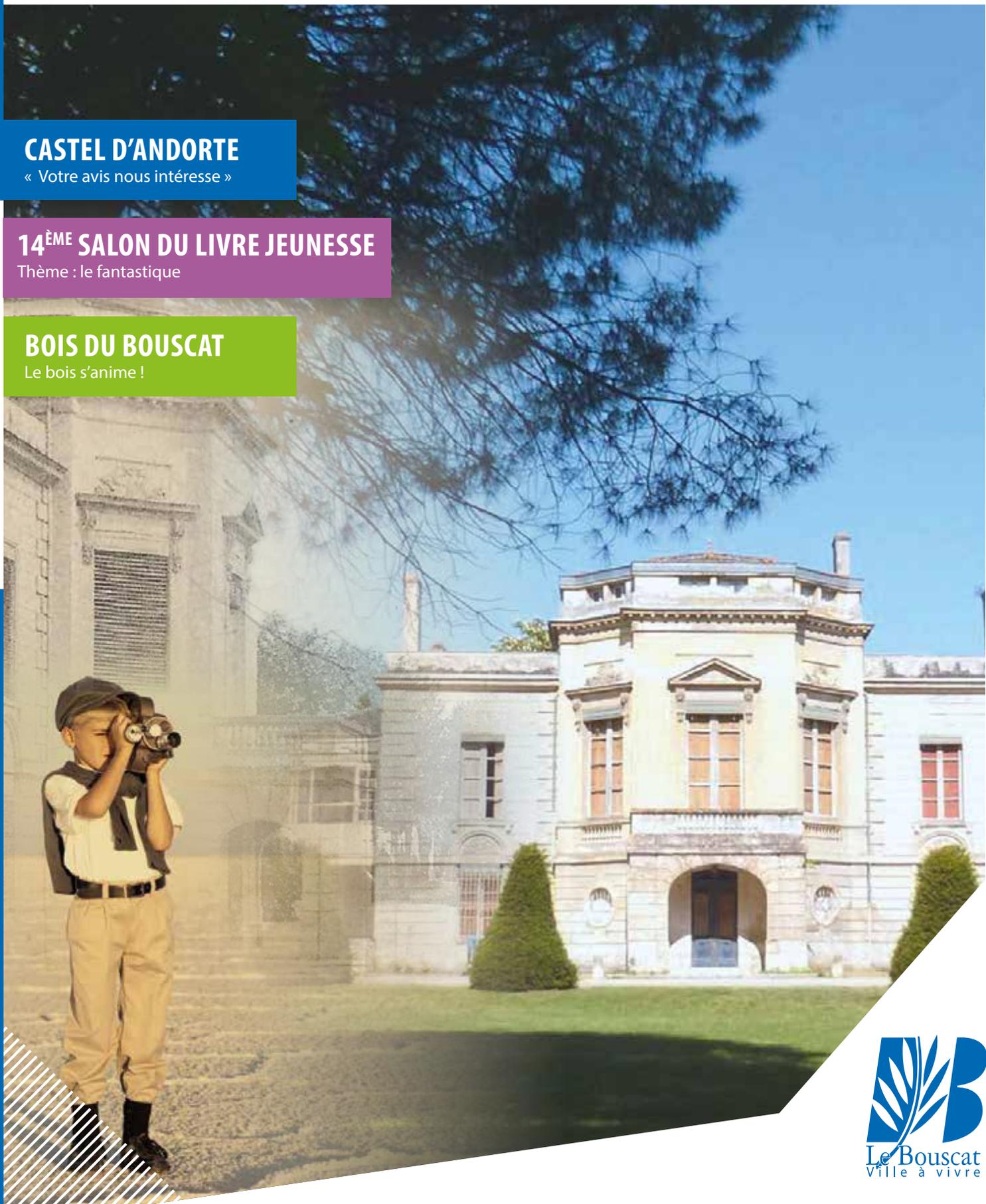
14^{ÈME} SALON DU LIVRE JEUNESSE

Thème : le fantastique

BOIS DU BOUSCAT

Le bois s'anime !

Le magazine de la ville du Bouscat



Agenda

AVRIL

- 1/04 **Permanence Info-énergie**
➤ **Mercredi 1**
Sur rendez-vous : 05 57 22 26 90
Salle des Pas Perdus - Pass. des écoles.
- 4/04 **L'Affrontement**
➤ **Samedi 4** - 20h30
Théâtre - Ermitage - Compostelle.
- 8/04 **Dino fait son crooner et Shirley fait sa craneuse musique**
➤ **Mercredi 8** - 20h30
Ermitage - Compostelle.
- 11/04 **Fête des jardins**
Parc de l'Ermitage.
- 
- 14/04 **Conférence sur les Chrétiens d'Orient**
➤ **Mardi 14** - 20h
Le Bouscat International
Ermitage-Compostelle.
- 15/04 **PetitOpus mercredi des tout-petits**
➤ **Mercredi 15** - 10h et 16h
Ermitage - Compostelle.
- Jobs d'été**
➤ **Mercredi 15** - 14h à 19h
Jobs d'été - Bureau Info Jeunesse.
- 18/04 **Vill'à Jeux**
➤ **Samedi 18 et Dimanche 19**
Ermitage - Compostelle.
- 25/04 **Balade découverte Faune/Flore**
➤ **Samedi 25** - 10h et 14h
Sur réservation : 05 57 22 26 73
Bois du Bouscat.
- 
- 25/04 **Tournoi en salle de l'USB Football**
➤ **Samedi 25 et Dimanche 26**
Salle des Ecus.
- 28/04 **Vente Croix Rouge**
➤ **Mardi 28 et Mercredi 29**
9h30 à 18h Rés. Didier Daurat.

MAI

- 4/05 **Don du Sang**
➤ **Lundi 4** - 14h30
Ermitage - Compostelle.
- 5/05 **Soirée franco-américaine**
➤ **Mardi 5** - 20h
Le Bouscat International.
Ermitage - Compostelle.
- 6/05 **Permanence Info-énergie**
➤ **Mercredi 6**
Sur rendez-vous : 05 57 22 26 90
Salle des Pas Perdus - Pass. des écoles.
- 8/05 **Commémoration de la Victoire de 1945**
➤ **Vendredi 8** - 12h
Monument aux morts du Bouscat.
- 9/05 **Alex Lutz - humour**
➤ **Samedi 9**
Ermitage - Compostelle.
- 11/05 **«Le Bouscat fête l'Europe»**
➤ **Lundi 11** - 20h
Le Bouscat International.
Ermitage - Compostelle.
- 12/05 **Audition des élèves**
➤ **Mardi 12** - 19h
Ermitage - Compostelle.
- 13/05 **Printemps pianistique**
➤ **Mercredi 13** - 20h
Ermitage - Compostelle.
- 18/05 **Les rendez-vous du lundi**
➤ **Lundi 18** - 19h
Ermitage - Compostelle.
- 18/05 **Journées Petite Enfance**
➤ **Lundi 18 au Dimanche 24**
19h - Ermitage - Compostelle.
- 19/05 **Sextet de jazz de l'ONBA - Musique**
➤ **Mardi 19** - 20h30
Ermitage - Compostelle.
- 20/05 **Sortie seniors**
➤ **Mercredi 20** - 15h30
Petit train à travers les vieux quartiers de Bordeaux.
Inscription : 05 56 02 82 18 ou 05 56 50 59 14
- 20/05 **Fête de la nature**
➤ **Mercredi 20 au Samedi 30**
Programme complet bientôt sur : mairie-le-bouscat.fr
- 27/05 **Après-midi des tout-petits**
➤ **Mercredi 27** - 15h30 à 17h30
Ermitage - Compostelle.

30/05
07/06

- Semaine Européenne du Développement Durable**
➤ **Samedi 30 au Dimanche 7 juin**
Prog complet : mairie-le-bouscat.fr

JUIN

- 1/06 **Exposition photos**
➤ **Lundi 1 au Dimanche 7**
Semaine Européenne Développement Durable. Dans les RPA
- 2/06 **Quintette à vent de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine**
➤ **Mardi 2** - 20h30
Académie Jean-Sébastien Bach
Ermitage-Compostelle.
- 3/06 **Soirée projection-débat**
➤ **Mercredi 3** - 19h
« Une planète, une civilisation » de Gaël Derive. Ermitage-Compostelle.
- 3/06 **Permanence Info-énergie**
➤ **Mercredi 3**
Sur rendez-vous : 05 57 22 26 90
Salle des Pas Perdus - Pass. des écoles.
- 6/06 **Concert de l'Harmonie du Bouscat**
➤ **Samedi 6** - 20h30
Ermitage-Compostelle.
- 6/06 **Tournoi sur herbe de l'USB Football**
➤ **Samedi 6 et Dimanche 7**
Salle des Ecus.
- 10/06 **45^{ème} Nocturne cycliste**
➤ **Mercredi 10** - 19h
Place du 14 juillet.
- 13/06 **Le RDV des Artistes**
➤ **Samedi 13** - 10h à 18h
Place de la mairie.
- 16/06 **Repas et après-midi guinguette**
➤ **Mardi 16**
Résidence La Bérengère
- 20/06 **Championnat d'Aquitaine de Tir à l'Arc**
➤ **Samedi 20 et Dimanche 21**
Complexe sportif Jehan Buhan.
- 20/06 **Fête de la musique**
➤ **Samedi 20** - 18h
Parc de la Chêneraie.



Décisions par lesquelles le Conseil Municipal prévoit, autorise puis retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile, le vote du budget et l'approbation du compte administratif de la commune, récemment soumis à l'examen du Conseil Municipal, constituent des moments essentiels de la vie d'une commune.

Avec un montant global de 40 millions, en baisse en 2015, le budget continue cependant de traduire les grandes orientations de notre politique, reflète les projets municipaux et atteste, dans le budget de fonctionnement, d'une méthode de gestion réaliste et raisonnée. Dépendant en recettes du produit fiscal des 3 taxes, des concours financiers de l'Etat, de subventions diverses et, pour une part plus minime, des recettes des services publics locaux, il se caractérise cette année par un niveau de prévisions d'investissement et de fonctionnement notamment axées sur la jeunesse et l'éducation, le développement économique et l'emploi, la solidarité et l'action sociale ou les équipements d'intérêt général.

S'inscrivant dans la mise en œuvre continue d'un plan quinquennal d'investissement, reposant sur une évaluation rigoureuse des recettes et une prévision très appropriée des dépenses mais s'appuyant aussi sur une situation financière saine, le budget 2015 a pour socle une réalité financière : des taux d'imposition inchangés, un seuil de dette par habitant très inférieur aux communes de même strate et une capacité d'autofinancement qui permet malgré tout de limiter le recours à l'emprunt. Si peu de collectivités territoriales peuvent aujourd'hui afficher un tel bilan, l'élaboration du budget s'inscrit néanmoins cette année dans un contexte national économique et financier très contraint imposant aux collectivités territoriales de participer à l'effort de réduction du déficit public.

La ville du Bouscat, déjà très prudente dans la gestion des deniers publics, doit désormais intégrer mais aussi anticiper un désengagement inédit de l'État dans ses dotations. Dans une nouvelle et très responsable approche de la gestion locale, des choix financiers pragmatiques et hiérarchisés sont notamment marqués, en 2015, par une rigueur budgétaire que j'ai imposée aux services municipaux, une diminution des dépenses et charges à caractère général, un développement de nos pratiques éco-responsables génératrices d'économies, une mutualisation de certains équipements avec la métropole ou un effort demandé au monde associatif lorsqu'il bénéficie de subventions.

Cette problématique a d'ailleurs été évoquée avec les Bouscatais, en amont du vote du budget, lors d'une réunion publique début février. Cette nouvelle étape dans un processus de débat et d'instances thématiques permet ainsi aux habitants de participer directement aux projets communaux en étant parfois confrontés aux réalités de la gestion territoriale. En renforçant la transparence de l'action publique, en illustrant l'adaptation de notre ville aux attentes de ses habitants, cette forme d'expression de la démocratie participative, également éprouvée avec succès lors d'un débat très interactif sur l'entrée de la commune dans la métropole, confirme que concertation, dialogue et proximité avec les Bouscatais sont les données constantes de notre action municipale.

Très fidèlement.

Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Vice-Président de Bordeaux Métropole

Sommaire

4 Fête du cheval
Hippodrome
du Bouscat



5 Grande Guerre
une année de
commémoration
du centenaire

6/7 14^{ème} Salon
du livre jeunesse



8/9 Le Bois du Bouscat

10/11 Le Castel d'Andorte



12 La parole à
Bernard JUNCA

13 Vis ta vie



14/15 Une concertation
très interactive

16 Vie associative

17 Brèves

18 Parole d'élus

FÊTE DU CHEVAL

Évènement métropolitain par ses aptitudes et aspirations à accueillir un public venant de toute l'agglomération, manifestation d'envergure susceptible de s'inscrire dans la lignée des « fêtes » viticoles et fluviales bordelaises, la première « Fête du Cheval » mettra en valeur, en septembre prochain, la vocation équestre comme la diversité du potentiel de l'hippodrome du Bouscat.

Site représentant 10% de la superficie de la commune et dont les infrastructures ont été profondément réhabilitées, il connaît en effet une activité hippique de premier plan qui le place aujourd'hui, en termes de qualité des équipements, parmi les meilleurs hippodromes nationaux. Cette notoriété confirme le choix qu'avait fait notre ville d'assumer la rénovation de ce site, outil d'animation économique et touristique et équipement d'agglomération.

Site prioritairement sportif, l'hippodrome est également un espace naturel majeur situé dans la « coulée verte » de l'agglomération et à ce titre valorisé, avec notamment l'aménagement d'un espace boisé de 5 hectares ouvert au public autour de thématiques de la protection du patrimoine arboricole ou de l'expérimentation pédagogique de la biodiversité en milieu urbain.

Avec la nouvelle « fête du cheval », c'est l'identité événementielle et ludique de l'hippodrome qui se confirme



LE VILLAGE des Découvertes et des Exposants

En partenariat avec le Comité Régional d'Équitation et les clubs de la région, les visiteurs sont conviés à découvrir, apprécier et expérimenter les disciplines équestres et hippiques les plus spectaculaires sur les plateaux de démonstration.



L'équitation est une activité très ludique, aux fortes valeurs éducatives et offre un contact privilégié avec la nature et les animaux. Les acteurs et partenaires de la filière équine proposent une première approche des métiers du cheval aux jeunes et à leurs parents dans le village découverte, où jeux et activités ludiques animent les visites.

LE GALA DES CHEFS EURO-TOQUES



En partenariat avec l'association Euro-toques et le chef Philippe Gaudou, l'un de ses membres éminents, chef du restaurant gastronomique « La table de l'hippodrome », les visiteurs sont conviés à déguster des déjeuners et dîners gastronomiques, préparés par des chefs cuisiniers de talent.

Depuis 25 ans, l'association Euro-Toques créée en 1986 à l'initiative de Messieurs Pierre ROMÉYER et Paul BOCUSE, œuvre pour la sauvegarde et la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine au sein de son réseau européen de chefs cuisiniers, c'est donc tout naturellement qu'elle s'associe à la Fête du Cheval afin d'y mettre en valeur les produits du terroir et du Sud-Ouest.



Découvrez l'ensemble du programme sur : feteducheval.net

GRANDE GUERRE: UNE ANNÉE DE COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre un travail pédagogique est mené par les collèges Jean Moulin, Ausone et l'école Lafon Féline du Bouscat qui se sont associés pour célébrer cet événement de commémoration et de mémoire.

Depuis plusieurs semaines, les élèves et leurs professeurs se préparent pour donner corps à leur projet : présentation des documents et objets collectés dans les familles, expositions, rencontres, prise de vues, dessins et exposés.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE : NAISSANCE D'UN JOURNAL !

La mission « mémoire » consiste à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants. Connaître le passé et sauvegarder l'héritage de nos aînés, c'est aussi une manière d'apprendre à être citoyen. C'est dans cet esprit que les élèves du secondaire agissent ensemble en impliquant les primaires en vue de la parution d'un journal imaginant la vie d'un combattant.

LE SCÉNARIO : Antoine est un collégien du Bouscat, qui, en fouillant dans le grenier de son grand-père, découvre dans une vieille malle un coffret de médailles : la croix de guerre avec étoile de bronze, la médaille militaire et la médaille commémorative de la guerre 1914-1918 décernées à un certain Gustave.

Antoine décide de partir sur les traces de ce poilu, il se lance à la quête d'objets de la Grande Guerre pour recréer le quotidien de ce soldat dans ses tranchées. Il va rendre une mémoire à cet inconnu. Après avoir mené son enquête aux archives, Antoine découvre que son aïeul s'appelle Gustave Mousone, il est né en 1885, il vit au Bouscat, et a donc 29 ans en 1914 quand la guerre éclate. Il est instituteur, il est marié à Valentine qui va devoir travailler pendant la guerre. Elle sera ouvrière à l'usine d'automobiles et d'armement Motobloc à Bordeaux. Elle participe à la Bataille de Verdun en 1916 où il est blessé à la jambe. Sa petite sœur Camille va à l'école. Elle dessine beaucoup la guerre. Son frère Jules travaille sur le port de Bassens.



LE RENDEZ-VOUS DU SOUVENIR : temps pour célébrer, partager, transmettre.

Le travail de mémoire opéré dans les établissements scolaires concourt à trois objectifs résumés en trois mots : célébrer, partager et transmettre :

- **Célébrer** les grandes dates et les événements qui ont fait notre histoire récente.
- **Partager** une mémoire européenne et internationale des conflits passés.
- **Transmettre** des valeurs de civisme, de respect, de solidarité, d'engagement et de courage aux jeunes générations.

À cet effet, programmé à l'Ermitage-Compostelle, un deuxième rendez-vous bouscatais de la Mémoire est proposé à tous les bouscatais **du 6 au 7 mai 2015**. Il comprendra une conférence sur la Libération par M. LORMIER (historien et écrivain), 2 expositions sur Leclerc et de Gaulle et une journée défense et citoyenneté au profit des jeunes recensés.

LE MONUMENT AUX MORTS : LIEU DE SOUVENIR

Le monument aux morts est le symbole fort de la mémoire de la ville. **364 bouscatais** sont morts sur les champs de bataille entre 1914 et 1918. Le 19 septembre 1920, « un comité pour l'élection, sur une place publique, d'un monument commémoratif aux enfants de la commune morts pour la Patrie » s'est constitué au Bouscat sur l'initiative de deux anciens combattants, M. Laplanne et M. Courcelle.

Le comité fut placé sous le patronage de la municipalité qui versa 15 000 francs une première fois en 1930 et une deuxième fois à la suite du changement d'emplacement du monument. 1 8070 francs furent recueillis par souscription.

Le 2 avril 1922, une commission constituée par un représentant du Préfet, du Maire et un membre du Comité choisit la maquette de M. Elie Chaveron, sculpteur bordelais. Les travaux débutèrent le 19 février 1923 et le monument fut inauguré par le Maire, Henri Grossard, le 13 juillet 1924.

14^{ème} salon du livre jeunesse

Les vertiges

du fantastique

Le fantastique, c'est avant tout la possibilité de dépasser les contraintes des pensées rationnelles pour laisser place à la beauté de l'imaginaire. C'est pouvoir réinventer, transformer et pimenter la vie réelle en se mettant dans la peau d'un héros affrontant tous les dangers. C'est enfin parvenir à dépasser les limites du conventionnel pour faire intervenir le surnaturel dans le quotidien de chacun. Cette année, entre fantômes, monstres, divinités, vampires, dragons et autres créatures, la 14^{ème} édition du Salon du Livre Jeunesse met un pied dans l'univers extraordinaire du récit fantastique.

Lectures musicales, ateliers apprentis-imprimeurs, contes pour tout-petits, ateliers multimédias, colorisation numérique ou encore ateliers d'illustration, les activités seront nombreuses pour permettre au public de parcourir un monde irréel parsemé de fantaisies en tout genre.

Mercredi 25 mars, à l'occasion de la journée professionnelle, des conférences et une table ronde sur le thème des littératures de l'imaginaire permettront de découvrir les spécificités du Fantastique, du Merveilleux et de la Science-fiction ainsi que l'importance de l'imaginaire dans le développement de l'enfant.



Tout un programme

➤ Séances de dédicaces

Vous pourrez rencontrer les auteurs et illustrateurs invités sur le salon lors des séances de dédicaces :

> Vendredi 27 mars de 17h à 20h30 et le samedi 28 de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

➤ Les éditeurs

Lors des journées tout public, vendredi et samedi, le salon met en avant des éditeurs locaux, régionaux et nationaux.

Certains sont bien connus des lecteurs et habitués du salon, d'autres sont nouveaux et à découvrir.

➤ Les libraires

Retrouvez les ouvrages des auteurs et illustrateurs invités sur les stands de la librairie Mollat et de la librairie A la Page.

+D'INFOS sur
le site internet dédié au
Salon du Livre Jeunesse :
mairie-le-bouscat.fr

LIBRAIRIES

& MAISONS D'EDITION



Remise du prix

Roman et sac à dos

Depuis octobre 2014, les jeunes lecteurs de 13 à 16 ans ont pu découvrir à la médiathèque une sélection de 4 romans sur le thème du Fantastique.

Après avoir voté pour votre préféré et nous avoir fait part de votre coup de cœur dans une courte critique, venez découvrir le nom de l'auteur lauréat lors de l'inauguration du salon ainsi que les gagnants du concours « Coup de cœur » !



PRIX ROMAN & sac à dos



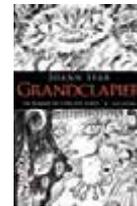
Finisterrae : tu garderas le secret
Jeanne Bocquenet-Carle



Les Sentinelles du futur
Carina Rozenfeld



Carabosse : la légende des cinq royaumes
Michel Honaker



Grandclapier : un roman de l'ancien temps
Joann Sfar

Expositions

► « *Le Bestiaire fabuleux* »

De Maxime Derouen et Régis Lejonc
Production Escale du livre (+ logo escale du livre).

Au croisement de l'encyclopédie et de la légende, Maxime Derouen et Régis Lejonc revisitent le genre du bestiaire. Le *Bestiaire fabuleux* plonge petits et grands au cœur de l'imaginaire : découvrez le portrait de douze grandes créatures merveilleuses telles que géant, fée, sorcière, dragon, mage, griffon...

ESCALE
LIVRE
10 | 11 | 12 avril 2015
BORDEAUX
www.escaledulivre.com

► « *Une ou deux bêtises* »

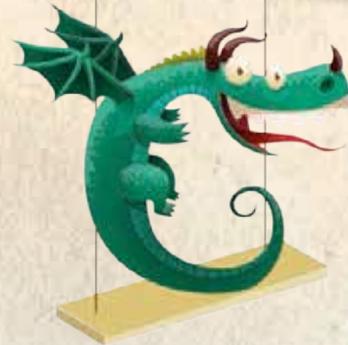
D'Isabelle Gil - Production Escale du livre

Isabelle Gil est photographe et elle aime les mises en situations loufoques, drôles et tendres. Tendres à croquer, même. Son travail à *l'école des loisirs* raconte les aventures d'un petit ourson tout mignon, mais oui vous le connaissez, le petit ourson en guimauve recouvert de chocolat...

ESCALE
LIVRE
10 | 11 | 12 avril 2015
BORDEAUX
www.escaledulivre.com

► Expositions des écoles

► Exposition de l'association « Palettes »

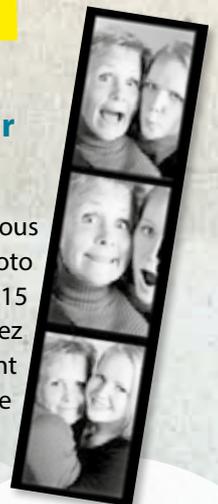


Souvenirs

GRATUITES

Révélez-vous en photo et repartez avec un souvenir inoubliable !

Vous allez pouvoir, seul ou à plusieurs, vous positionner en face d'une borne photo et récupérer votre cliché imprimé en 15 secondes sur papier glacé. Vous pourrez également diffuser instantanément votre cliché par email et sur votre Facebook.



Le Bois S'anime!

Entre Nature et culture
2015

LE BOIS DU BOUSCAT LABELLISÉ



Faucon crécerelle, Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue et Mésange Charbonnière, Pic épeiche, font partie des nombreuses espèces qui peuplent les parcs et jardins de nos villes.

Ces oiseaux appartiennent à un éco-système en place et participent à l'équilibre et au maintien de celui-ci... Et pourtant, des espèces autrefois communes désertent un peu plus chaque jour l'espace urbain.



LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE

Préserver la biodiversité de proximité devient un enjeu majeur à l'heure où l'activité humaine impacte de plus en plus notre environnement immédiat. Consciente de ses enjeux, Bordeaux Métropole s'est lancée depuis 2012 dans un recensement de la faune et de la flore de son territoire, afin de déterminer l'ensemble des espèces présentes sur l'agglomération, d'identifier les zones les plus sensibles et les espèces à protéger.

AU BOIS DU BOUSCAT

Pour s'inscrire dans cette démarche métropolitaine, la Mairie du Bouscat, a réalisé dès 2012 un inventaire faunistique et floristique du Bois du Bouscat et s'est engagée dans un Plan de Gestion Écologique du site. Cette action se poursuit en 2015 et aborde maintenant le volet avifaune à travers la labellisation du Bois en « refuge LPO* ».

Elle se traduira par des mesures concrètes pour protéger les oiseaux, favoriser leur développement, veiller à la préservation du lieu et permettre de sensibiliser le public à l'importance de maintenir cette biodiversité de proximité.

Enfin, cette distinction valorise un travail mené, dans le cadre de l'Agenda 21, par les services de la ville en faveur de pratiques d'entretien écologique des parcs et jardins et du Bois en particulier. L'amélioration du cadre de vie est un objectif poursuivi en continu sur la commune et qui intègre de plus en plus les questions de santé environnementale et de préservation de la biodiversité.

Vous retrouverez régulièrement des informations sur les actions menées dans le cadre de cette labellisation dans les prochaines parutions municipales et lors d'animations proposées au Bois du Bouscat.

+ d'infos sur les refuges LPO : www.lpo.fr



Installé sur la cabane du jardinier, cet abri à chauve-souris va permettre de conforter la présence de cette espèce parfois mal aimée mais ô combien précieuse, notamment pour son rôle de prédation naturelle du moustique !

En avril le bois s'anime !

Observer la nature à la loupe, goûter, sentir, ressentir, le nouveau programme d'animation du Bois du Bouscat vous réserve encore en 2015 de belles surprises et le plein de sensations.

Le Bois s'anime ! Un programme annuel proposé par la Mairie du Bouscat, en partenariat avec des associations, à découvrir en avant-première lors de la Fête des Jardins sur le stand du Bois.



Réservez votre soirée du 3 juin !

Soirée projection débat sur le thème du Changement climatique : quelle réalité pour nous tous ? quelles solutions ? que va-t-il se passer en décembre 2015 ?

Semaine Européenne du Développement durable du 30 mai au 7 juin.

Votre Service Vélo*

Prêt des vélos, vélo à assistance électrique, stage de remise en selle, accompagnement personnalisé :

LES AMBASSADEURS DU VÉLO DE LA VILLE DU BOUSCAT Mardis et Mercredis : 05 47 47 40 35



*Service gratuit à caractère non commercial financé dans le cadre d'une convention Mairie du Bouscat/Unis Cité/Bordeaux Métropole.

La fête des jardins

Jardinage, compostage, éco-citoyenneté, solidarité, ateliers, marché locavore, équitable, cuisine d'ici et d'ailleurs, spectacles, échanges, concert, un programme très « frais » concocté par la Mairie, et animé par les partenaires et associations impliqués dans le Développement durable.

À découvrir sans modération les 11 et 12 avril prochains dans le Parc de l'Ermitage de 10h à 19h.



Campagne Info Energie

« Je suis locataire et je voudrais optimiser mes économies d'énergie ? »

Permanences info-énergie !

Des conseils **GRATUITS ET PERSONNALISÉS** dans votre Mairie tous les 1^{er} mercredis du mois sur rendez-vous.

05 57 22 26 90
mairie-le-bouscat.fr

AGI NIVA

« J'ai des travaux à faire et je voudrais un avis d'expert sur mes devis ? »

Permanences info-énergie !

Des conseils **GRATUITS ET PERSONNALISÉS** dans votre Mairie tous les 1^{er} mercredis du mois sur rendez-vous.

05 57 22 26 90
mairie-le-bouscat.fr

« Comment bénéficier d'aides financières pour mes travaux ? »

Permanences info-énergie !

Des conseils **GRATUITS ET PERSONNALISÉS** dans votre Mairie tous les 1^{er} mercredis du mois sur rendez-vous.

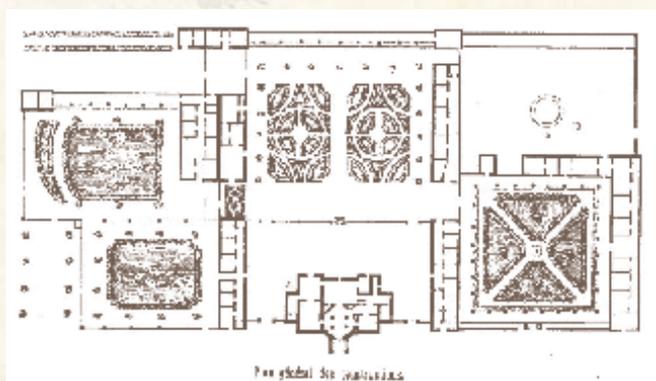
05 57 22 26 90
mairie-le-bouscat.fr

Un lieu chargé d'Histoire... une nouvelle vocation

Le



Ecole de musique

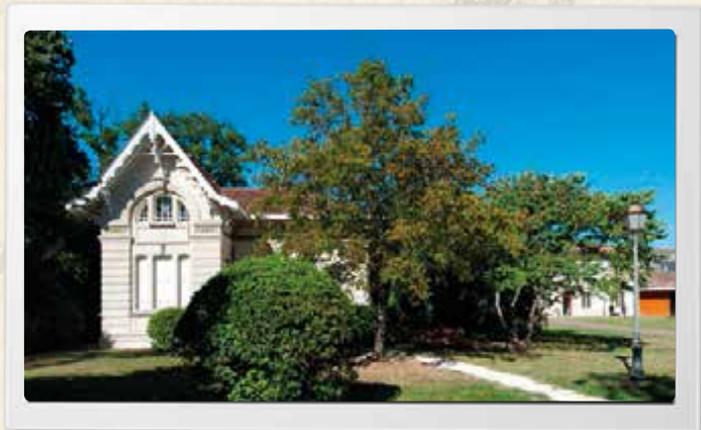


Plan général des constructions

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Le 6 mai 1965, la façade et la toiture du Castel d'Andorte avaient été inscrites sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le 6 mars 2009, le Préfet de Région, considérant que le bâtiment présentait « un intérêt suffisant au point de vue de l'art et de l'histoire pour rendre désirable la conservation en raison de la qualité ornementales des décors, lambris, parquets, alcôve... » décida d'inscrire l'ensemble du Castel d'Andorte au titre des Monuments Historiques.



Pavillon de la Chêneraie

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION SUR LE DEVENIR DU CASTEL D'ANDORTE

Remplissez le document en dernière page en répondant aux diverses questions et soumettez-nous vos propositions.

LE BOUSCAT, VILLE À DIRE

IMPLICATION, CONCERTATION, DIALOGUE

Castel d'Andorte

La ville du Bouscat a pris l'engagement de poursuivre et de développer le recours à la concertation dans le cadre de sa démarche d'incitation à la participation citoyenne. Le Castel d'Andorte, lieu emblématique de notre territoire s'inscrit dans cette démarche, c'est ainsi tout naturellement que nous lançons cette nouvelle concertation, ouverte à tous !

Située dans un "petit bois" de 11 hectares, la Maison Noble du Castel d'Andorte fut construite en 1785 par l'architecte du Grand Théâtre de Bordeaux, Victor-Louis, dans l'ancien parc du "Castets-Endorte", cœur historique de la ville du Bouscat depuis le XIII^{ème} siècle. Maison privée, établissement scolaire, hôpital, cette belle bâtisse a connu plusieurs vies au fil des années jusqu'à son acquisition par la ville dans les années 80, aujourd'hui lieu de vie associative, de culture,...

Parc de la Chêneraie - 5 hectares

Centre de loisirs



UNE NOUVELLE VOCATION...

Le Castel d'Andorte est un lieu emblématique de notre commune situé dans le Parc de la Chêneraie qui abrite tout au long de l'année de nombreuses activités à la fois culturelles et d'animations. La présence de l'école de musique, la proximité avec le centre de loisirs et la particularité architecturale du Pavillon nous portent à penser que la nouvelle vocation de ce bâtiment d'exception pourrait s'orienter vers la création d'un ensemble privilégiant le spectacle vivant.



Bernard JUNCA
1^{er} adjoint

Administration générale
et services techniques,
grands travaux, qualité de ville,
territoire durable, communication

Le Castel d'Andorte

Une renaissance à imaginer

& à construire ensemble !



POURQUOI UNE CONCERTATION SUR LE CASTEL D'ANDORTE ?

Dans le cadre de notre démarche de participation citoyenne, nous avons pris l'engagement de poursuivre et de développer le recours à la concertation avec la population dans les domaines qui nécessitent information et dialogue avec les habitants. Nous pensons qu'il est important et opportun de permettre aux Bouscatais de s'exprimer sur le devenir du Castel d'Andorte.

Ce bâtiment est un lieu emblématique auquel les Bouscatais sont, pour diverses raisons, très attachés. Il est situé au cœur d'un parc très fréquenté, qui abrite de nombreuses animations et activités tout au long de l'année. Durant deux siècles, ce « monument » a connu diverses vocations et constitue l'un des éléments-phares du patrimoine historique et architectural de notre ville. Classé monument historique ce site d'exception doit être préservé. Le rénover et lui donner une affectation nouvelle ne saurait se faire sans une large concertation avec nos concitoyens qui en sont les futurs utilisateurs.



QUELLE EST LA PARTICULARITÉ DE CE PROJET ?

L'état préoccupant du bâtiment nous demande d'agir rapidement. Nous avons effectué dans les années passées des travaux de protection, cependant une reprise globale s'impose. En outre, ce site bénéficie d'un classement aux monuments historiques ce qui nous impose un cadre d'intervention plus contraignant et évidemment coûteux.

Nous devons pour ces raisons imaginer des formes de financements complémentaires et novatrices pour développer ce projet (subventions, appel au mécénat privé,...).



AVEZ-VOUS DES PISTES SUR LA FUTURE VOCATION DE CE LIEU ?

C'est la concertation avec nos concitoyens qui nous permettra d'avancer sur la destination que nous donnerons à cet ensemble. Une vocation privilégiant la pratique culturelle doit être creusée parmi les priorités, compte tenu des structures déjà existantes dans le parc de la Chêneraie. L'existence de l'école de musique, notamment, pourrait nous orienter vers la création d'un ensemble privilégiant le spectacle vivant. Ainsi ce complexe pourrait s'orienter vers la production culturelle, complétant ainsi le dispositif culturel de la Ville avec l'Ermitage pour la diffusion culturelle, La Source pour l'apprentissage et la recherche, la Chêneraie pour la pratique et la production artistiques.

LE BOUSCAT, VILLE À DIRE

IMPLICATION, CONCERTATION, DIALOGUE

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE
DE CONSULTATION SUR LE DEVENIR DU CASTEL D'ANDORTE**

Remplissez le document en dernière page en répondant aux diverses questions
et soumettez-nous vos propositions .

Citoyen dans ma ville



Les 13 et 14 janvier s'est déroulée la 4^{ème} édition des Journées jeunesse et citoyenneté, organisées par le Bureau Information Jeunesse, autour de 3 temps forts.

Journées de sensibilisation à destination des élèves de 3^{ème} de la commune

Ce sont en tout 400 collégiens bouscatais qui ont pu réfléchir à la notion de citoyenneté, découvrir comment devenir des citoyens acteurs et rencontrer des citoyens en responsabilité.

Plusieurs partenaires (associations locales, élus, sécurité routière, handisport, compagnie théâtrale Digamé, Philoland...) leur ont permis de débattre et d'échanger autour des grandes valeurs de la citoyenneté : leurs droits et leurs devoirs mais également le vivre ensemble et la solidarité.



Remise des prix concours d'affiches sur le droit d'expression

En parallèle des expositions sur les droits de l'enfant proposées dans les écoles, 56 affiches ont été conçues par des jeunes Bouscatais âgés de 6 à 16 ans autour de 3 thèmes :

► «25 ans après, mes souhaits pour les droits de l'enfant» - Catégorie 11/16 ans

- ★ 1^{er} prix > Maxime VERON
- ★ 2^{ème} prix > Anaïs BAIDA
- ★ 3^{ème} prix > Pauline DA COSTA, Oksana ORDYAN, Laura ANQUETIL

► « Le droit à la parole » - Catégorie 6/9 ans

- ★ 1^{er} prix > Rachel GALLET, Maïa BAIDA, Sophia ABDERRAZAK et Luna SOMBREREO
- ★ 2^{ème} prix > Sarah CHEIKH et Léa AMADEI
- ★ 3^{ème} prix > Axel PORTELLI - Jules MARTIN - Sasha LADEVIL - Guillem CHEVALLIER
- ★ 4^{ème} prix > Sonia GRATTE

► « Grand Prix des 25 ans » - Catégorie 6/9 ans

- ★ Charlotte MACHADO

Repas étoilé

Le 13 février dernier, l'école Centre 1 ouvrait les festivités pour cette année 2015 avec un repas digne d'une cuisine étoilée. Le réfectoire s'est transformé en restaurant ; des tables de 4 sont dressées pour accueillir les 230 convives sur 3 services ; nappes et verres à pied font beaucoup d'effet.

En cuisine le chef étoilé Denis FRANC du prestigieux restaurant bordelais «le pavillon des boulevards» pilotait une équipe de cuisiniers venus du lycée hôtelier de Blanquefort, un service attentionné était assuré par les élèves de cette école hôtelière.

- ✦ Apéritif, grenadine pétillante
- ✦ Velouté de potiron au saumon fumé
- ✦ Volaille au jus de foie gras, purée de céleri, crumble de tomates
- ✦ Crème brûlée au carambar, Tarte tatin revisitée

Le plaisir était autant pour les yeux que pour le palais. « Les enfants ont pris le temps de déguster dans une ambiance plus calme que d'habitude » confiait une enseignante. Le maire était convié à partager ce moment festif avec les enseignantes de l'école, les directeurs d'Elior (prestataire de restauration collective), les responsables de services de la ville en charge des écoles.

Nouveau Challenge réussi de la "cantine étoilée" pour cette sensibilisation au goût et à la gastronomie. Les menus sont composés avec des produits de saison.

Inscriptions scolaires

INSCRIPTIONS SCOLAIRES OBLIGATOIRES :

Entrée en 1^{ère} année de maternelle, cours préparatoire (CP) / Personnes arrivant sur la commune

► lundi 23 mars 2015 au vendredi 17 avril 2015, de 8h30 à 17h

PERMANENCES : Mardis 24 et 31 mars puis 7 et 14 avril jusqu'à 19h

Afin de faciliter ces démarches pour les familles, le service scolaire procédera également pour celles qui le souhaitent, aux inscriptions à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, au temps éducatif municipal, à l'accueil de loisirs, au transport scolaire ainsi qu'aux réinscriptions des autres enfants des fratries. Les informations sur les formalités et pièces nécessaires à l'inscription sont disponibles sur la page enfance/jeunesse www.mairie-le-bouscat.fr



UNE CONCERTATION

14

Coup de Projecteur

La ville du Bouscat, habituée aux rencontres régulières avec le public sur les grands projets et lors de réunions thématiques ou de quartiers, a aujourd'hui fréquemment recours à la concertation dans les domaines qui nécessitent information et dialogue avec les habitants.

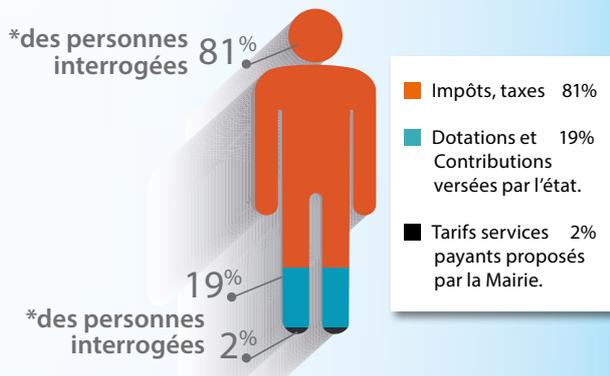
Les problématiques auxquelles est aujourd'hui confrontée la commune dans l'élaboration de son budget étaient ainsi, le 5 février dernier, au cœur des débats. L'adéquation entre missions de service public et capacités financières et les choix qui doivent en découler ont donné lieu à un dialogue très participatif au cours duquel près de trois cent Bouscатаis ont pu travailler par groupes, s'exprimer, répondre à des questions puis en poser.

Le succès public de cette réunion, son format convivial et interactif a incité l'équipe municipale à renouveler l'expérience sur le thème de l'entrée de la commune dans la métropole, effective depuis le 1^{er} janvier dernier.

FINANCES DE LA COMMUNE : TOUS CONCERNÉS !

D'après-vous, quelle est la principale ressource financière de la commune du Bouscat ?

RÉPONSES DE L'ENQUÊTE

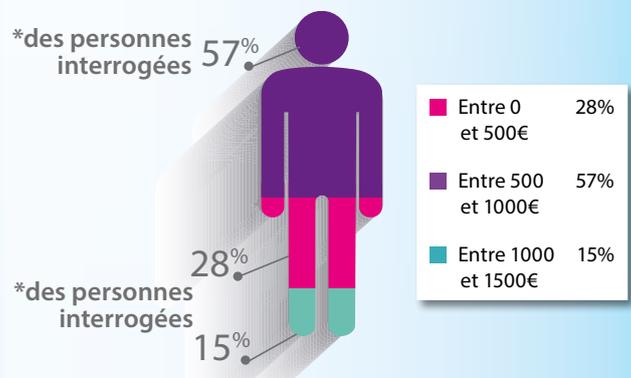


La principale ressource de la commune du Bouscat est constituée par les impôts et taxes. Elle représente environ **58%** des recettes réelles de fonctionnement de la ville.

Les dotations et contributions versées par l'Etat constituent la deuxième ressource des recettes de la ville.

L'endettement moyen d'une commune de la même strate est de 1 086€ par habitant, à quel niveau selon-vous la ville du Bouscat se situe-t-elle ?

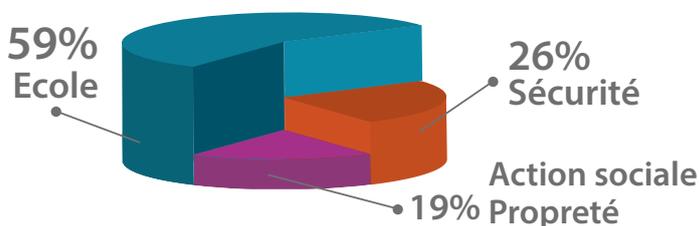
RÉPONSES DE L'ENQUÊTE



L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2015 de la commune du Bouscat est de **438€** par habitant situant notre ville nettement en dessous de la moyenne des villes de notre strate (1 086€ / habts).



Selons-vous quels sont les services les plus utiles proposés par la Ville du Bouscat ?



59% estiment que l'école est le service le plus utile proposé par la ville du Bouscat. Viennent ensuite la Sécurité pour **26%** des participants puis l'action sociale et la propreté **19%**.

*Enquête finances de la commune : 222 réponses.

TRÈS INTERACTIVE !

La coopération intercommunale, née en 1968 avec la création des premières communautés urbaines, répondait principalement à la mise en œuvre d'une politique cohérente et solidaire d'aménagement des espaces urbains, dans un projet de développement territorial et de compétences partagées. Avec 27 autres communes, le Bouscat était jusqu'à fin 2014 l'une des composantes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Afin de s'adapter aux évolutions des politiques locales, l'intercommunalité s'est aussi considérablement développée et modernisée. Dans une forme plus aboutie de coopération intercommunale, la CUB est devenue en début d'année une Métropole avec, en filigrane, plusieurs objectifs : une plus grande efficacité dans les moyens mis en œuvre pour rendre le service, une rationalisation des dépenses publiques, une meilleure réactivité dans l'exécution des missions de service public et un renforcement du dynamisme économique de l'agglomération. Cette nouvelle organisation des compétences impliquant la mutualisation de certains services ou équipements municipaux était présentée aux Bouscатаis le 11 mars autour de la thématique : « Métropole : ce qui change pour la commune ».

L'intérêt pédagogique et la satisfaction manifestement exprimés par les participants lors de ces deux réunions confirment que les Bouscатаis, en leur qualité d'habitants, de contribuables ou d'usagers, doivent bénéficier sur ces sujets de nouveaux espaces de concertation, de dialogue et d'information.

METROPOLE : CE QUI CHANGE POUR LA COMMUNE !

BUDGET DE LA METROPOLE
30 FOIS SUPERIEUR A CELUI DE
LA VILLE DU BOUSCAT

+ DE REACTIVITE DANS L'EXECUTION
DES MISSIONS

+ D'EFFICACITE DANS
LE SERVICE PUBLIC

+ DE RATIONALISATION
DANS LES DEPENSES PUBLIQUES

+ D'ATTRACTIVITE
ECONOMIQUE

EXEMPLES DE COMPETENCES

Ramassage des déchets verts
(Services transférés à la Métropole)

Ecoles primaires
Cimetière
Propreté
(Services transférés à la Métropole)

Collèges
Actions économiques

Transports en communs
Collecte des déchets
Travaux de voiries
Actions économiques

LE BOUSCAT

BORDEAUX
METROPOLE

*
AUTRE

*Région/Département



Association du Quartier Ausone-les Ecus-Le Bouscat

L'Association de Quartier Ausone-Les Ecus-Le Bouscat a tenu son assemblée générale le samedi 24 janvier dernier. Aujourd'hui, avec plus de 110 adhérents, elle ouvre ses activités à tous les Bouscatais et au-delà à Bordeaux-Métropole. Différentes activités sont pratiquées au travers d'ateliers : initiation et approfondissement à l'informatique, la photo, le scrapbooking, les fleurs pressées, la randonnée, les soirées jeux de société, l'étude des langues étrangères (anglais, espagnol, et possibilité d'y ajouter l'allemand pour la rentrée prochaine). À ces différentes occupations s'ajoutent conférences et sorties qui se font dans une ambiance des plus conviviales.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez notre site : <http://aqae.free.fr> ou bien manifestez-vous par courriel à aqae@hotmail.fr

ZOOM sur les rendez-vous associatifs

RENDEZ-VOUS DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Mercredi 11 février 2015 à l'Ermitage, sur le thème de "La valorisation de l'engagement associatif" par l'association France Bénévolat, co-animé par Maïté Marquié. 22 associations présentes soit une quarantaine de participants.

ATELIER FORMATION - Lundi 2 Mars dans les locaux de l'espace municipal Hippodrome, sur le thème "des financements participatifs ou Crowdfunding". Présence de 10 associations. Animé par Agnès Fossé, conseillère municipale et Maïté Marquié, Présidente du Réseau des Maisons des Associations.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE PLENIÈRE DU CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE - Jeudi 5 mars à l'Ermitage. Installation officielle de cette nouvelle instance de concertation et participation citoyenne associative, avec la mise en place de 3 premières commissions thématiques. Les participants pourront ainsi travailler ensemble sur les sujets suivants : charte associative des valeurs partagées, animations et propositions de thèmes de formations. 30 associations présentes soit une soixantaine de personnes.

Vill' à jeux

Le samedi 18 avril (14h-20h) & le dimanche 19 avril 2015 (14h-18h), l'association Ricochet proposera la 13^{ème} édition de Vill' à Jeux, le festival des jeux du Bouscat, à l'Ermitage-Compostelle. Au programme : des centaines de jeux en accès libre et des animations pour tous les âges (jeux de société, géants, vidéo, de construction, petite enfance, Bubble foot, yo-yo, théâtre impro...). De nombreux partenaires seront au rendez-vous de cette manifestation ludique devenue au fil des ans un événement ludoculturel incontournable. Vill' à Jeux s'adresse aux passionnés et aux simples curieux, aux joueurs et aux familles... un voyage culturel, ludique et intergénérationnel. Vill' à Jeux est organisé grâce au soutien de la Ville du Bouscat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de la Gironde.



L'agenda associatif

SAMEDI 11 AVRIL > 10h à 11h - Visite de « La Source » destinée aux associations. **Inscriptions : 05 57 22 26 79**

JEUDI 28 MAI > Rendez-vous des présidents « Développer la coopération intergénérationnelle » Ermitage-Compostelle.

MARDI 23 JUIN > 19h30 - Pique-nique des bénévoles associatifs dans le parc de la Chêneraie.

"Bouscat Rencontre", solidaire de "La Bous-Sol"

Après de nombreuses années de présidence dynamique et généreuse de son associatif «Bouscat Rencontre», Jaqueline ROBINEAU a fait le choix mûrement réfléchi de dissoudre cette association de seniors qui organisait au fil des semaines, lots et sorties pour ses adhérents.

Ainsi, **vendredi 24 octobre 2014**, l'association a fait le choix généreux de faire un don de 5 000€ en solde de ses comptes à l'Association des Familles du Bouscat (AFB) pour son épicerie solidaire la Bous-Sol!

The New School

Cours d'anglais pour les enfants et adolescents.

Lieu des cours : Maison de l'Autre, rue Formigé.

CONTACT : 06 40 53 53 27

Soirée de remerciement des jeunes citoyens acteurs bouscatais

Le 13 janvier, 19 jeunes ont été remerciés, en salle du conseil municipal, pour leur action citoyenne au sein de la commune :

Aurélien DEPART et Christopher CASSARROUME sont adhérents de l'association LABCDEFG. Ces deux jeunes se sont fortement impliqués, en tant que bénévoles, dans l'organisation d'événements tels que la Marche Enchantée, le vide-greniers ou encore le réaménagement des locaux.

Mégan MORINEAU, Mila MALTERRE et Marie PEHAUT sont élèves au collège Jean Moulin et rédactrices du journal du collège. Elles ont fait preuve d'une grande motivation pour créer ce journal dont le 1^{er} numéro est sorti en décembre.

Arnaud PATEAU, Gustave BROSSEAUD, Lény SIERRA, Julien CORBINAIS, Lucian BOULAGON-HOUSTON, Cécilie BOULGON-HOUSTON, Roméo DORDE, Xavier DE

JAVEL et Talia BULCOURT sont les animateurs du club radio de l'association Ricochet, créé en 2012. Ce projet est né de la rencontre des jeunes avec l'association tooBordo, espace internet radiophonique qui a pour mission de donner la parole aux acteurs (associations, artistes, entrepreneurs...) et communes de la région bordelaise.

Chloé YNIESTA, Jules MONTIS, Ronai UTURK, Malang GOU-DIABY et Fofana FODE sont les investigateurs du projet humanitaire au Maroc de l'association JLN. Ce projet, étalé sur 3 ans, visait à aider les enfants des écoles en milieu rural et les associations pour jeunes défavorisés au Maroc. Chaque année, les jeunes ont organisé plusieurs actions pour récolter du matériel et trouver des financements.

LE BOUSCAT BORDEAUX MÉTROPOLE

LES RENDEZ-VOUS DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Bordeaux Métropole vous propose de découvrir tout au long de l'année sous forme de rendez-vous mensuels gratuits les principales composantes de la vie urbaine.

DÉCOUVREZ EN AVANT-PREMIÈRE LE CHANTIER DE «LA SOURCE» le samedi 11 avril 2015 de 11h à 12h30 et de 14h à 17h30 (durée : 30 mn).

[Inscription en ligne](#)



Point Information Vacances

Les associations **JLN, AFB, LABCDEFG et Ricochet, constituées en Points Informations Vacances (PIV)**, reçoivent sur rendez-vous les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales pouvant bénéficier d'une aide pour partir en vacances.

Les référents PIV informent et accompagnent les familles dans leur projet de vacances : séjour pour toute la famille ou pour les enfants (4 à 17 ans).

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, CONTACTER L'ASSOCIATION LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

- **JLN** (Chêneraie)
05 56 17 29 95
- **AFB** (Centre ville)
05 56 02 68 79
- **Ricochet**
(Jean Jaurès)
05 56 07 20 48
- **LABCDEFG**
(Hippodrome Lafon Féline)
05 33 48 03 95



CITOYEN VIGILANT



CITOYEN VIGILANT : LA PRÉVENTION AVANT TOUT ! Prévention et lutte contre les cambriolages.

En 2011, le commissariat de police du Bouscat a créé une Unité de Prévention et de Lutte contre les Cambriolages (UPLC). Composée



de 7 fonctionnaires patrouillant en tenue et en civil, elle a en charge la recherche de tout élément et indice permettant d'identifier les auteurs de cambriolages, de les arrêter et de les déferer devant la justice.

En parallèle, des citoyens vigilants ont été recrutés sur la base du volontariat et formés par la police nationale afin d'associer les habitants à la sécurité de leur propre environnement et d'accroître l'efficacité des services de police. Ce dispositif est encadré par un protocole de sécurité participative signé entre la ville du Bouscat, la Préfecture de la Gironde, le Parquet du Procureur de la République et la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

GARE RAVEZIES

Les évolutions

La gare Ravezies (anciennement Bordeaux-Saint-Louis) a été mise en service en 1968 par la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) après la fermeture de l'ancienne gare de Bordeaux-Saint-Louis dont elle gardera le nom jusqu'au 6 juillet 2008 pour être renommée « Ravezies ». La mise en place en 2015 du tram-train du Médoc reliant la ligne du Médoc à la ligne C du tram a entraîné la fermeture de la gare le 26 août 2012.



Ce site est actuellement en cours de démolition et un appel à projet va être mené par la SNCF dans le but de son réaménagement, Réseau Ferré de France qui gère le foncier des installations de la SNCF souhaite valoriser ce site. Le souhait de la ville du Bouscat est de développer l'attractivité économique et commerciale de cette zone.



Aujourd'hui à l'âge de l'adolescence, notre Salon du Livre Jeunesse livrera dans quelques jours l'une de ses éditions les plus attendues, avec une thématique axée sur le fantastique. D'année en année, les pages très originales de cette manifestation, qui rythme les saisons Bouscataises, se sont tournées au fil de rencontres, d'images et d'histoires devenues des empreintes pour les enfants et pour leurs parents. D'année en année, le Salon du Livre du Bouscat a grandi en même temps que son jeune public pour acquérir, du haut de ses quatorze ans, une notoriété confirmée par la qualité de ses auteurs, de ses intervenants et de ses partenariats.

Depuis sa première édition, le Salon du Livre irrigue chaque année en guise de prélude les établissements scolaires Bouscatais en portant les valeurs du livre puis stimule, durant quatre jours, attrait pour la lecture, curiosité culturelle et artistique. Au début de chaque printemps, Il met ainsi l'auteur au centre des passions tout en revendiquant ses aspirations originelles : faire découvrir les livres, les illustrateurs et les conteurs à un jeune public.

Ambitieux, enchanteur et toujours éclectique, source de connaissance, de plaisir et souvent d'émerveillement, cet évènement franchira à nouveau les portes de l'imaginaire pour faire parler les images et explorer d'autres mondes, mythiques et poétiques. Invitation à la découverte, initiation à la créativité, incitation à la curiosité et sollicitation des sens, le Salon du Livre Jeunesse exhorte à l'évasion et exalte la lecture en confirmant, par l'originalité d'un tempérament en constante ébullition, la réelle spécificité de nos saisons culturelles.

Liste « Réveillons Le Bouscat »

Quelle belle initiative que de convier les Bouscatais à une grande réunion publique pour réfléchir aux orientations du budget communal ! Quelle belle organisation de tables rondes qui nous amènerait à saluer également la forme participative de cette réunion du 5 février dernier à l'Ermitage Compostelle ! Il est vrai que la conjoncture (des ressources en baisse pour contribuer au redressement des comptes publics, et des dépenses contraintes en augmentation) rend l'équation du budget municipal complexe. Mais comprenez bien, la gestion municipale n'y est pour rien : c'est la faute des autres ! Après une introduction basée sur quelques chiffres tronqués, la majorité municipale a posé une question centrale, que nous n'oserions qualifier de démagogique : « Souhaitez-vous maintenir les services publics municipaux et augmenter les taux d'imposition, souhaitez-vous diminuer ces services et garder cette imposition, ou souhaitez-vous que les usagers payent plus cher le prix du service ? » A cette question orientée, comment ne pas donner une réponse simple : que les autres payent les services qu'ils consomment ! Moi, retraité, à quoi me sert l'école ? Moi joueur d'échec, à quoi me sert la piscine municipale ? Moi propriétaire d'un beau jardin, à quoi me servent les parcs municipaux ? Il est regrettable qu'un débat plus pertinent ne puisse prendre place ! Comment rendre un service avec la même qualité tout en réalisant quelques économies ? Quelles sont les dépenses de fonctionnement que l'on peut rationaliser ? Les citoyens Bouscatais auraient certainement eu de bonnes idées si la parole leur avait réellement été donnée...

Pierre CATARD - Pascal BROQUAIRE - Claire LAYAN

Liste « Bousc'Avenir le pari citoyen » Moins dépenser d'ici 2020 !

Le Bouscat : cigale ou fourmi dans Bordeaux Métropole ? En juin 2014, Bousc'Avenir alertait sur la situation financière de notre commune, qui souffre depuis 6 ans de dépenses de fonctionnement croissant 2 fois plus vite que les recettes et d'une lourde pression fiscale servant à financer tous les investissements décidés par la majorité. Le 27 janvier dernier, le maire expliquait en conseil qu'il devra « faire avec ce qu'on [lui] donne » : c'est un bon début ! Car nous refusons toute hausse de nos taux d'imposition locale et exhortons à une gestion réellement économe. Plus de la moitié de nos dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel : nous proposons d'infléchir l'effectif actuel en mutualisant 20% de nos forces avec Bordeaux Métropole. Nous demandons aussi à plus solliciter l'usager que le contribuable, tout en préservant les personnes à faibles revenus, à mieux défendre nos intérêts et la valeur de notre patrimoine collectif (litiges contractuels, ventes de terrains...), à limiter l'investissement tout en profitant des faibles taux d'emprunt. Osons le pari de dépenser moins d'ici 2020 !

Fabien BARRIER, élu Bousc'Avenir Le Pari Citoyen

Liste « Ensemble pour Le Bouscat »

La mandature communale (2014-2020) va connaître un moment important avec l'examen du budget primitif 2015. Acte de prévision et d'autorisation, ce budget est placé sous les auspices des politiques austéritaires qui frappent notre pays. Alors que plusieurs dizaines de milliards d'euros échappent chaque année au budget national pour alimenter la fraude fiscale, nos gouvernements n'ont de cesse, depuis 2010, de ponctionner les budgets des collectivités territoriales.

M. VALLS a confirmé la baisse des dotations aux collectivités territoriales qui atteindra 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017. La Commune du Bouscat se voit amputer de 700 000 euros de recettes en 2015. Dans ce contexte, le Front de Gauche a défini une ligne de conduite lors du débat d'orientation budgétaire : • refus d'augmenter les taux d'imposition • maintien de la subvention du CCAS • encouragement des projets d'investissement créateurs d'emplois favorisant les entreprises (TPE et PME) locales • encadrement des tarifs des services municipaux.

À l'heure des dérives et scandales financiers (HSBC, privatisation des autoroutes), le service public, seul garant de l'intérêt général, doit être adapté et renforcé car il constitue la seule richesse de ceux qui, précisément, n'ont aucune richesse. Le 17 mars, venez assister au Conseil Municipal qui décidera du budget de votre commune.

Patrick ALVAREZ, élu municipal Front de Gauche.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION SUR LE DEVENIR DU CASTEL D'ANDORTE

Remplissez ce document en répondant aux diverses questions et soumettez-nous vos propositions .

Déposez cette feuille une fois détachée à la mairie, aux services techniques, à la médiathèque et dans les différentes bornes disponibles dans Le Bouscat. Vous pouvez également participer en utilisant nos outils dématérialisés :

www.mairie-le-bouscat.fr

[facebook](#)

[twitter](#)

Questionnaire

LE CASTEL D'ANDORTE : UNE RENAISSANCE A IMAGINER ET A CONSTRUIRE ENSEMBLE

1/ Selon-vous quelle pourrait être la nouvelle vocation du Castel d'Andorte ?

- Un lieu de restauration
- Un espace associatif
- Un espace culturel
- Un lieu de réunion et de location d'espace
- Un espace de travail
- Autres :

2 / Si le Castel d'Andorte devenait un espace culturel, que souhaiteriez-vous y trouver comme activités ?

- Du théâtre
- De la musique
- De la danse
- Des arts audiovisuels
- Des expositions
- Des arts urbains
- Autres :

4 / Selon-vous le futur espace « Castel d'Andorte » devrait être géré par :

- Une société privée
- Une association
- La ville du Bouscat
- Bordeaux Métropole
- L'un des services de l'État

5 / Avez-vous une idée à partager, un projet à soumettre ?

6 / Si vous souhaitez être consulté(e) ou participer à des groupes de travail sur ce projet, merci de remplir la fiche d'identification ci-dessous :

NOM : PRENOM :

MAIL : TEL. :

ADRESSE :

..... CP : VILLE

Fête des Jardins!

le Bouscat 2015

11 & 12
AVRIL

*Ville
durable*

mairie-le-bouscat.fr

